
Nombre de membres**en exercice:** 15**Séance du vendredi 29 mai 2020**

L'an deux mille vingt et le vingt-neuf mai l'assemblée régulièrement convoqué le 25 mai 2020, s'est réuni sous la présidence de Yannick TOURNADRE.

Présents : 15**Votants:** 15

Sont présents: Yannick TOURNADRE, Martine BORREL, Emilie CHABORY, Fabienne CHARBONNEL, Alain CONSTANTIN, Odile DAUPHIN, Christian FERAYROLLES, François FERAYROLLES, Christiane GAYDIER, René JAL, Djamila MESSERLIN, Patrick MEYNIE, Marine OGHEARD, Christine SEPCHAT, Antoine TEILLOT

Représentés:**Excuses:****Absents:****Secrétaire de séance:** Martine BORREL

M. le Maire fait état de l'organigramme rédigé pour les élus avec une grande flexibilité et une certaine liberté

Il faudra prévoir de créer un comité consultatif pour le Plan Local d'Urbanisme

La commission des finances et la commission d'appel d'offres seront très souvent associées lors des réunions relatives aux budgets notamment.

Objet: Constitution 1ere commission municipale

Monsieur le Maire propose de procéder à la désignation des membres de la 1ère commission municipale intitulée : "**Vie quotidienne / identité**"

Avec pour missions :

- **Affaires Générales / Gestion personnel/ urbanisme**
- **Communication**
- **Loisirs, tourisme et Labels**
- **Cultures et traditions locales**
- **Histoire et valorisation du patrimoine, paysage**

Après délibération et à l'unanimité, ont été désignés :

M. Yannick TOURNADRE, Maire, Président de la commission

M. Patrick MEYNIE, 1er adjoint, vice-président de la commission

Mme Djamila MESSERLIN, conseillère déléguée

Mme Fabienne CHARBONNEL, conseillère municipale

Mme Martine BORREL, conseillère municipale

Mme Odile DAUPHIN, conseillère municipale

M. Alain CONSTANTIN, conseiller municipal

Objet: Constitution 2ème commission municipale

Monsieur le Maire propose de procéder à la désignation des membres de la 2ème commission municipale intitulée : "**Vie économique**"

Avec pour missions :

- **Finances**
- **Attractivité économique**

Après délibération et à l'unanimité, ont été désignés :

M. Yannick TOURNADRE, Maire, Président de la commission

Mme Christine SEPCHAT, 2ème adjointe, vice-présidente de la commission

Mme Marine OGHÉRAD, conseillère déléguée

Objet: Constitution 3ème commission municipale

Monsieur le Maire propose de procéder à la désignation des membres de la 3ème commission municipale intitulée : "**Vie collective**"

Avec pour missions :

- **vivre ensemble**
- **établissements publics et cultes**

Après délibération et à l'unanimité, ont été désignés :

M. Yannick TOURNADRE, Maire, Président de la commission
M. Emilie CHABORY, 3ème adjointe, vice-présidente de la commission
Mme Christiane GAYDIÉ, conseillère déléguée

Objet: Constitution 4ème commission municipale

Monsieur le Maire propose de procéder à la désignation des membres de la 4ème commission municipale intitulée : "**Vie locale/Cadre de vie**"

Avec pour missions :

- **Animations associations**
- **entretien quotidien**
- **travaux et suivi de chantiers**
- **agriculture et ruralité**

Après délibération et à l'unanimité, ont été désignés :

M. Yannick TOURNADRE, Maire, Président de la commission
M. François FERÉYROLLES, 4ème adjoint, vice-président de la commission
M. Christian FERÉYROLLES, conseiller délégué
M. Antoine TEILLOT, conseiller municipal
M. René JAL, conseiller municipal

Objet: Délégation - Représentation

Monsieur le Maire rappelle au conseil qu'il y a lieu de procéder à la désignation de délégués pour représenter la commune de LA TOUR D'Auvergne dans les divers syndicats et structures auxquels elle adhère .

En conséquence, Monsieur le Maire propose la désignation suivante :

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU COLLEGE

1 délégué titulaire (Le Maire) + 1 délégué suppléant : M. Yannick TOURNADRE, Maire et Mme Emilie CHABORY

CONSEIL D'ECOLE A L'ECOLE PRIMAIRE

1 délégué titulaire (Le Maire) + 1 délégué suppléant : M. Yannick TOURNADRE, Maire et Mme Emilie CHABORY

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'EHPAD

Le Maire qui est président de droit + 2 membres : M. Yannick TOURNADRE, Maire, Mme Christine SEPCHAT et Mme Christiane GAYDIÉ en tant que membre

COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

Président + 3 délégués titulaires + 3 délégués suppléants : M. Yannick TOURNADRE (Président), M. Patrick MEYNIE, Mme Christine SEPCHAT, Mme Marine OGHEARD (délégués titulaires), Mme Djamila MESSERLIN, M. Antoine TEILLOT, M. Christian FEREYROLLES (délégués suppléants)

SIAEP BURANDE MORTAGNE

2 délégués titulaires : Yannick TOURNADRE, Maire et Christian FEREYROLLES

PARC NATUREL REGIONAL DES VOLCANS D'AUVERGNE

1 délégué titulaire et 1 délégué suppléant : M. Patrick MEYNIE et M. Alain CONSTANTIN

MONTAGNE MASSIF CENTRAL

1 délégué : M. Patrick MEYNIE

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Yannick TOURNADRE, Maire et 4 membres du conseil municipal : Mme Christine SEPCHAT, Mme Emilie CHABORY, Mme Christiane GAYDIER, Mme Djamila MESSERLIN

SMCTOM HAUTE DORDOGNE

2 délégués titulaires + 2 délégués suppléants : Mme Christine SEPCHAT, M. François FEREYROLLES (délégués titulaires) + Mme Marine OGHEARD, M. Christian FEREYROLLES (délégués suppléants)

Syndicat Intercommunal d'Electricité (SIEG) - Territoire d'Energie du Puy-de-Dôme

1 délégué titulaire + 1 délégué suppléant : M. François FEREYROLLES, délégué titulaire et M. Chrisitan FEREYROLLES, délégué suppléant

EPF/Smaf

1 délégué titulaire + 1 délégué suppléant : Mme Marine OGHEARD, délégué titulaire et Mme Djamila MESSERLIN, délégué suppléant

CORRESPONDANT DEFENSE DU PUY DE DOME

1 délégué titulaire : René JAL

RADIO BORT ARTENSE

2 délégués / Fabienne CHARBONNEL et François FEREYROLLES

GESTION DES SOURCES DE LA DORDOGNE

1 délégué : Alain CONSTANTIN

ELU REFERENT FORET :

Antoine TEILLOT

ELU REFERENT URBANISME:

M. Patrick MEYNIE

DELEGUES A LA COMMUNICATION (moyens modernes de communication)

Fondateur : Yannick TOURNADRE, Maire

Administrateur : Djamila MESSERLIN

Modérateurs : Emilie CHABORY et François FEREYROLLES

Des commissions seront instaurées au sein de la communauté de communes Dômes Sancy Artense avec 7 thématiques et 2 élus par commune dans chaque commission.

Sont proposés :

- Commission Développement Economique (René JAL et Marine OGHEARD)
- Commission Tourisme (Patrick MEYNIE et Yannick TOURNADRE)
- Commission Aménagement Urbanisme Habitat Environnement (Alain CONSTANTIN et Antoine TEILLOT°)
- Commission Action Sociale - Santé (Christiane GAYDIER et Christine SEPCHAT)
- Commission Enfance jeunesse (Emilie CHABORY et Christian FEREYROLLES)
- Commission Culture Vie Associative (Djamila MESSERLIN et Martine BORREL)
- Commission Sport (Fabienne CHARBONNEL et François FEREYROLLES)

Objet: Fixation montant des indemnités des élus -

Après délibération, et à l'unanimité, le conseil municipal décide :

Article 1 : de fixer le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions de maire, d'adjoint dans la limite de l'enveloppe budgétaire constituée par le montant des indemnités maximales susceptibles d'être allouées aux titulaires de mandats locaux, aux taux suivants :

Taux en pourcentage de l'indice 1027, conformément au barème fixé par les articles L 2123 23, L 2123 24 et (le cas échéant) L 2123 24 1 du code général des collectivités territoriales :

- maire : 18 %.
- 1er, 2è et 3è et adjoints : 6 %.
- conseillers municipaux délégués : 3.5 %

Objet: Délégation du conseil au Maire

Après délibération et à l'unanimité, le conseil municipal décide de donner les délégations suivantes à Monsieur le Maire :

- de procéder, dans les limites fixées par le conseil municipal, à la réalisation des emprunts destinés au financement des investissements prévus par le budget, et aux opérations financières utiles à la gestion des emprunts, y compris les opérations de couvertures des risques de taux et de change ;
- de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget ;
- de passer les contrats d'assurance ainsi que d'accepter les indemnités de sinistre y afférentes
- de créer des régies comptables nécessaires au fonctionnement des services communaux
- de prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières ;
- d'accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges ;
- d'exercer, au nom de la commune, les droits de préemption définis par le code de l'urbanisme, que la commune en soit titulaire ou délégataire, de déléguer l'exercice de ces droits à l'occasion de l'aliénation d'un bien selon les dispositions prévues au premier alinéa de l'article L.213-3 de ce même code dans les conditions que fixe le conseil municipal ;
- d'exercer, au nom de la commune et dans les conditions fixées par le conseil municipal, le droit de préemption défini par l'article L.214-1 du code de l'urbanisme
- d'intenter au nom de la commune les actions en justice ou de défendre la commune dans les actions intentées contre elle, dans les cas définis par le conseil municipal, soit les procédures d'urgence
- de prendre les décisions mentionnées aux articles L.523-4 et L.523-5 du code du patrimoine relatif à la réalisation de diagnostics d'archéologie préventive prescrits pour les opérations d'aménagement ou de travaux sur le territoire de la commune.
- de demander à l'Etat ou à d'autres collectivités territoriales , dans les conditions fixés par le conseil municipal, l'attribution de subventions

Objet: Primes exceptionnelles COVID 19

Le décret 2020-570 du 14 mai 2020 détermine les conditions dans lesquelles les collectivités territoriales peuvent verser une prime exceptionnelle à ceux de leurs agents mobilisés pendant la crise sanitaire. Les bénéficiaires de la prime sont nommément désignés à cet effet. Le 19 mai 2020, il a été décidé, par arrêté municipal, d'allouer cette prime à 6 agents de la collectivité mais les services de la Trésorerie n'ont pas pu mettre en paiement cette prime car il est nécessaire d'avoir une délibération.

C'est pourquoi, M. le Maire propose au conseil de bien vouloir entériner les choix de l'ancien maire pour l'octroi de cette prime exceptionnelle en faveur non pas de 6 agents mais de 8.

Après délibération et à l'unanimité, le conseil est d'accord pour octroyer aux agents nommés ci-après une prime exceptionnelle COPVID19

- Mme Mireille CHARBONNEL
- Mme Marie SERRE
- M. Serge MAMPON
- M. Michel HANNEQUIN
- M. Benjamin ESTRADE
- M. Geoffrey BERTHOULE
- Mme Monique SEPCHAT
- Mme Michèle SAVIGNAT

Objet: Fonctionnement cantine scolaire - 2020 04 025

Mme Emilie CHABORY, adjointe au Maire, se retire et ne participe pas au vote.

M. le Maire rappelle que, depuis le 12 mai 2020, date de reprise de l'école, les enfants peuvent déjeuner à la salle des fêtes avec repas froid qu'ils ont apporté.

Cette solution n'étant pas satisfaisante, M. le Maire souhaite que la cantine soit de nouveau assurée avec confection et transport des repas par un traiteur moyennant la somme de 6.00 € par repas, service, vaisselle et nettoyage des locaux assurés par 2 agents communaux.

M. le Maire précise que, malgré les difficultés, il convient de s'adapter et de garder l'esprit ouvert afin d'anticiper au mieux la rentrée de septembre.

M. le Maire souligne également la capacité des agents à s'adapter et la bonne volonté de tous.

Il convient, donc, en conséquence, de résilier les conventions signées avec le collège Sancy Artense pour la fourniture des repas et la participation des personnels communaux et de valider ce nouveau fonctionnement de la cantine.

Après délibération et à l'unanimité, le conseil municipal est d'accord pour

- résilier les conventions avec le collège Sancy Artense à compter de ce jour
- approuver le devis établi par Boucherie Charcuterie CHABORY pour la fourniture et le transport des repas à la salle des fêtes moyennant la somme de 6.00 €/repas
- affecter 2 personnels communaux à la salle des fêtes de La Tour pour le service de ces repas et le nettoyage des locaux

Objet : Investissements en cours

Un point est fait sur les investissements (travaux en cours) avec un petit programme de voirie où il conviendra de consulter les entreprises, le programme d'extension de la salle des fêtes avec une 1ère réunion de chantier qui s'est tenue le 25 mai dernier avec reprise des travaux par les entreprises le 2 juin prochain où l'ensemble des élus notent un coût exorbitant du montant des travaux et un problème pour l'équipement de la cuisine (Fabienne CHARBONNEL et Christine SEPCHAT vont prendre contact avec la Sté GOMEZ et solliciter un nouveau devis et il faut se féliciter des travaux réalisés à l'église de Saint-Pardoux (analyse des offres par le Cabinet LAPORTE le 5 juin prochain)

Objet : Bordures Route de Tauves projet à court terme

M. le Maire informe le conseil qu'il a sollicité les services de la DDT pour accompagner la commune de la Tour afin de constituer un dossier « amende de police » pour la mise en place de bordure avec aménagement d'un trottoir végétalisé dans le prolongement de l'existant. Le montant de ces travaux peut être estimé à 15 000.00 € HT avec une subvention « amende de police » de 7 500.00 €. Il est demandé au conseil de bien vouloir valider ce programme avec son financement.

Objet: Rénovation panneau d'information plan d'eau demande de subvention

M. le Maire informe le conseil qu'il a lieu de renouveler 3 panneaux imprimés sur aluminium du point d'information qui sont totalement délavés, à proximité du plan d'eau.

Le montant de ces travaux de renouvellement s'élève à environ 1 100.00 € que le Conseil Départemental peut financer à hauteur de 60 %.

En conséquence, M. le Maire souhaite solliciter les services du Département pour l'obtention d'une subvention à hauteur de 60 % afin de financer les travaux de renouvellement de ces 3 panneaux.

M. le Maire souhaite faire reconnaître la commune de LA TOUR comme commune touristique sur la liste départementale, ce label étant déjà attribué par les services préfectoraux.

Après délibération et à l'unanimité, le conseil municipal approuve ces travaux et le financement correspondant

Objet: Panneau histoire de La Tour

C'est M. Alain CONSTANTIN qui va suivre ce dossier et qui, d'ailleurs, déjà pris rendez-vous avec des professionnels le 2 juin prochain, panneau qu'il souhaite éducatif, ludique. Il précise également qu'il serait judicieux de constituer un dossier de subvention auprès de la fondation du patrimoine.

Objet: Cinéma Plein air : demande de subvention

M. le maire informe le conseil que, le feu d'artifice, cette année, n'aura pas lieu et sera remplacé par une solution plus raisonnable qu'il envisage de programmer de nouvelles animations estivales en plein air. Des devis ont été sollicités concernant la programmation de projection de films en plein air sur le site du plan d'eau de La Tour d'Auvergne, soirées cinéma telles que "Court Métrage", "Plein la Bobine", "Filme ton Sancy".

Ces manifestations ont été évaluées à la somme de 4 492.00 € ht.

M. le Maire propose au conseil de solliciter les services du Département pour financer ces projections de films.

Après délibération et à l'unanimité, le conseil approuve la proposition de M. le Maire.

Objet : Projet sites d'escalade

Afin de diversifier les activités de loisirs, M. le Maire souhaite proposer à Dômes Sancy Artense un projet de sites d'escalade, dans le cadre de station pleine nature. 2 sites sont attractifs sur la commune : Pont de la Pierre (tarif : 7 200.00 €) Bughes (tarif : 7 800.00 €).

Si ce projet se concrétise, des conventions seront à établir et les responsabilités à définir.

QUESTIONS DIVERSES

Sont abordés en fin de réunion

- 1 - Visite des bâtiments communaux planifiée le 14 juin (rendez-vous à 14 heures devant la mairie)
- 2 - M. le Maire a adressé des courriers à La Poste et au Crédit Agricole pour les horaires d'ouverture de leurs établissements
- 3 - La structure a été installée devant le collège sur l'esplanade Marthe GUILLAUME, hommage lui sera rendu prochainement

4 - Réunion "foire" prévue le 10.06. 2020 à 20 h 30

5 - Le prochain conseil municipal aura lieu le vendredi 26 juin à 20 h 30

Alain CONSTANTIN soulève le problème des incivilités en ce qui concerne les déchets (ordures ménagères - bacs jaunes) - A faire passer dans le bulletin

René JAL évoque un projet de "boîtes à idées"

Yannick TOURNADRE souhaite faire enlever les portes des anciens WC publics sous la mairie et installer un panneau d'information

François FERAYROLLES parle d'infos hebdomadaires à destination des agents du service technique

Fiche individuelle de projets

Chaque élu a pu rendre la fiche projet, une synthèse a été réalisée, elle met en avant certains projets dont la réalisation semble indispensable et nécessaire au cours de cette nouvelle mandature.

Les fiches seront archivées en mairie et consultables à tout moment par les élus.

Distribution de masques

Une dotation de masques lavables et réutilisables du CD63 doit arriver prochainement. Dès réception, il faudra procéder à une nouvelle distribution. Le moment du marché du samedi matin semble opportun.

